



Document trimestriel

Les bénéficiaires du RSA

Mayenne

Situation au 30/09/2013



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Fin septembre 2013 en catégories ABC, le nombre de bénéficiaires du RSA en Mayenne s'établit à 3 000 (3 292 en incluant les catégories D et E), soit une dégradation par rapport au mois dernier (+2,6% ; +77 par rapport à fin août 2013).

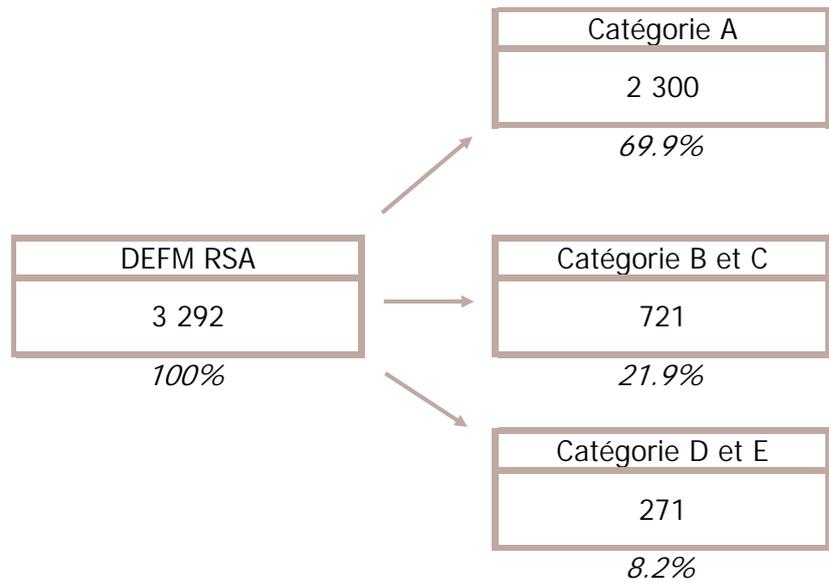
Les bénéficiaires du RSA représentent 16,7% de la demande d'emploi en catégorie A, B, C. On observe une prédominance de la catégorie A dans les bénéficiaires du RSA (69,9%). L'activité réduite est beaucoup plus présente dans la population DEFM totale que pour les bénéficiaires du RSA (37,1% contre 21,9%).

En Mayenne, à fin septembre 2013, on dénombrait 3 000 bénéficiaires du RSA inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégorie ABC, soit 16,7% du total des demandeurs d'emploi.

Actuellement, cette population affiche une évolution annuelle supérieure à celle observée pour la demande d'emploi totale. A fin septembre 2013, le nombre de bénéficiaires du RSA était en hausse de 15,0% sur un an en catégorie A alors que la hausse s'élève à +6,7% pour la DEFM totale.

La Sarthe et le Maine-et-Loire sont les deux départements qui possèdent la proportion de demandeurs RSA la plus élevée.

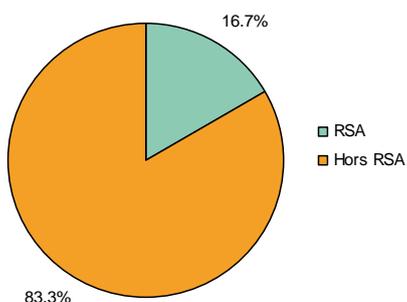
Répartition des bénéficiaires par catégories – Mayenne



Le **revenu de solidarité active (RSA)** apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

Le **droit payable** signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA. Le **droit théorique non payable** (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)

Poids des bénéficiaires RSA cat ABC (Septembre 2013)



On dénombre 3 292 bénéficiaires du RSA répartis sur les catégories principales (69,9% sont en catégorie A, 21,9% en catégories B et C).

En septembre 2013, 3 000 bénéficiaires RSA sont comptabilisés en catégorie ABC (16,7% de la DEFM départementale).

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires ont des droits payables (80,6%). Parmi ces droits payables, 63,8% des demandeurs d'emploi font partie du RSA Socle.

En évolution annuelle, les résultats par catégories ne sont pas tous orientés de la même façon. La plus forte augmentation concerne la catégorie A (+15,0%) tandis que les demandeurs d'emploi RSA en catégorie D enregistrent une forte baisse (-14,7%).

Répartition des bénéficiaires RSA par type de RSA

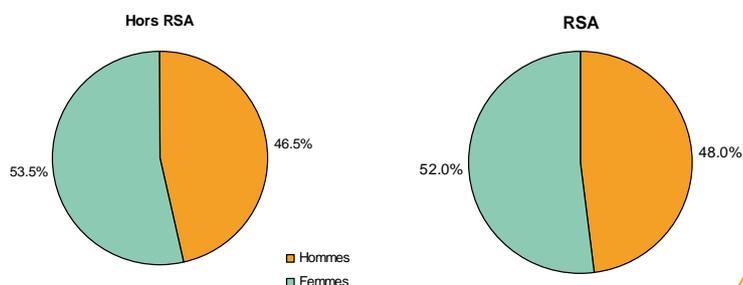
	RSA Non Payable	RSA Payable			Total DEFM RSA	Evolution annuelle
		Socle	Socle + Activité	Activité		
Catégorie A	388	1 432	190	290	2 300	15,0%
Catégorie B	80	62	131	119	392	0,8%
Catégorie C	118	60	38	113	329	10,8%
TOTAL A,B,C	586	1 554	359	522	3 021	12,5%
Catégorie D	17	40	10	14	81	-14,7%
Catégorie E	34	39	39	78	190	-4,0%
TOTAL	637	1 633	408	614	3 292	10,5%

Caractéristiques des bénéficiaires

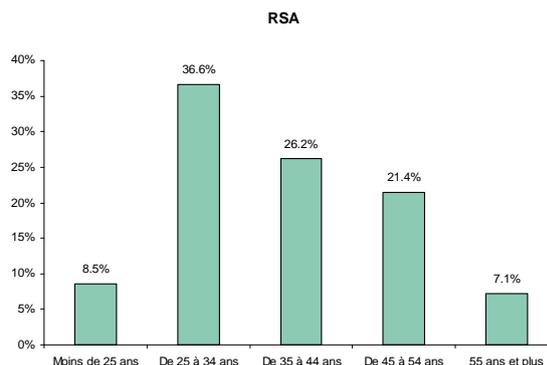
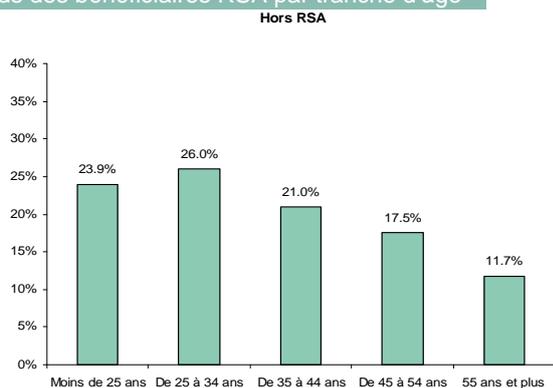
52% des bénéficiaires RSA sont des femmes. Cette proportion est légèrement inférieure à celle observée dans la population DEFM hors RSA (-1,5 point).

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une large prédominance des 25-44 ans dans la population RSA. La différence la plus flagrante s'observe pour les 25-34 ans qui voient leur part gagner 10,6 points. A l'inverse, les jeunes voient leur représentativité chuter de 15,4 points et seulement 8,5% d'entre eux perçoivent le RSA.

Répartition des bénéficiaires par sexe – Septembre 2013



Poids des bénéficiaires RSA par tranche d'âge



Poids des bénéficiaires par niveau de formation et de qualification – Catégories ABC

	Hors RSA	RSA
NIV I/II	7.6%	5.1%
NIV III	10.4%	4.8%
NIV IV	22.8%	14.7%
NIV V	43.1%	46.9%
NIV V bis	6.6%	9.9%
NIV VI	9.5%	18.6%

	Hors RSA	RSA
Ouvriers non qualifiés	3.2%	6.5%
Ouvriers spécialisés ou qualifiés	24.8%	27.8%
Employés non qualifiés	17.9%	27.0%
Employés qualifiés	44.4%	34.6%
Cadres techniciens, agents de maîtrise	9.6%	4.1%

46,9% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau BEP-CAP. Viennent ensuite les demandeurs sans diplôme (18,6%) et les bacheliers (14,7%).

En affinant l'analyse, un constat se dégage. Les niveaux de formation élevés permettent de limiter le recours au dispositif. Le différentiel entre la part du niveau de formation dans la population RSA et hors RSA est négatif à partir du niveau IV. Les demandeurs ayant atteint les niveaux Bac enregistrent l'écart le plus important (-8,1 points). A l'inverse, les sans diplôme ou détenteurs du brevet des collèges voient leur part augmenter dans la population RSA (18,6% contre 9,5%).

34,6% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les ouvriers spécialisés ou qualifiés (27,8%) et les employés non qualifiés (27,0%).

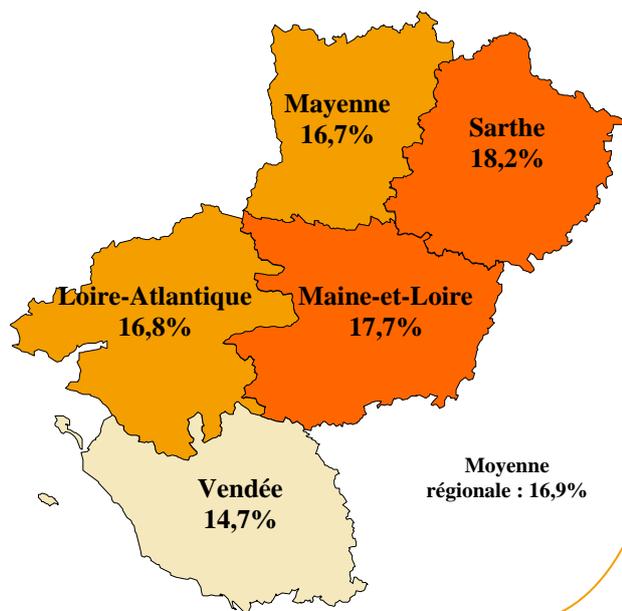
En termes de qualification, les différentiels sont également importants et deux groupes se distinguent. Un premier groupe de fonctions qualifiées possède une représentation plus faible dans la population RSA. C'est le cas des cadres, techniciens et agents de maîtrise (-5,5 points) et les employés qualifiés (-9,8 points). Les ouvriers qualifiés voient leur part progresser faiblement (+3 points). A l'inverse, la faible qualification est un facteur déterminant dans la population RSA. Les employés non qualifiés ont une part de 9,1 points supérieure dans la population RSA. Les ouvriers non qualifiés voient leur part progresser de 3,3 points entre les deux populations.

Les 15 métiers les plus recherchés par les bénéficiaires RSA (Septembre 2013)

ROME	Bénéf RSA	Rang pop hors RSA
K2204 Nettoyage de locaux	272	4
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	261	2
K1304 Services domestiques	222	5
K1303 Assistance auprès d'enfants	113	1
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	83	3
A1203 Entretien des espaces verts	74	9
N1105 Manutention manuelle de charges	73	16
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	70	8
N1103 Magasinage et préparation de commandes	63	6
D1507 Mise en rayon libre-service	59	10
D1505 Personnel de caisse	57	21
H2102 Conduite d'équipement de production alimentaire	52	11
N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance	49	27
F1606 Peinture en bâtiment	48	26
M1602 Opérations administratives	48	12

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, le nettoyage de locaux se positionne en tête avec 272 bénéficiaires, soit 9,0% de la population totale RSA. Viennent ensuite les opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage avec 261 demandeurs (8,6%) et les services domestiques (7,3%) avec 222 bénéficiaires en recherche. En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est bousculée. Le nettoyage de locaux, les services domestiques et l'entretien des espaces verts, semblent être privilégiés dans la recherche d'emploi des bénéficiaires RSA. D'autres métiers font une apparition dans les 15 premiers métiers convoités. C'est le cas de la manutention manuelle de charges (16^{ème} rang hors RSA), du personnel de caisse (21^{ème} rang hors RSA), de la peinture en bâtiment (26^{ème} rang hors RSA) et de la conduite et livraison par tournées sur courte distance (27^{ème} rang hors RSA).

Poids des bénéficiaires RSA par département



Le poids des bénéficiaires RSA est différent d'un département à l'autre. La Sarthe possède la part la plus élevée avec 18,2% de bénéficiaires RSA suivie de près par le Maine-et-Loire (17,7%). Vient ensuite un groupe de 2 départements : la Mayenne (16,7%) et la Loire-Atlantique (16,8%). La Vendée est nettement détachée et s'impose comme le département qui bénéficie le moins de la mesure (14,7%).

Ces disparités sont amplifiées quand on affine les résultats par bassin. Les grandes métropoles régionales ont des taux de bénéficiaires RSA très élevés. C'est le cas du Mans (21,0%), d'Angers (20,9%), de Nantes (19,8%). La Roche-sur-Yon est le seul bassin important à être inférieur au seuil régional (16,7%). Autre grand pôle démographique, le bassin de Saint-Nazaire affiche une part de bénéficiaires RSA de 15,8%.

Parmi les bassins ruraux, Laval (17,5%) reste le plus concerné. Cependant le poids des bénéficiaires RSA n'est pas uniforme. Beaupréau connaît le taux le plus faible avec 9,4% de bénéficiaires RSA contre 16,1% pour les Sables d'Olonne.

La Vendée est le seul département à avoir tous ses bassins en dessous du seuil régional.

Poids des bénéficiaires RSA par bassin

